

M A I R I E D E



DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 OCTOBRE 2011

Compte-rendu affiché le : 7 octobre 2011

Date de transmission en Sous-Préfecture : 14 octobre 2011

N° 11-09-03

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 septembre 2011

OBJET :

Autorisation donnée au maire de signer les demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire modificatif :

- Aménagement d'une salle de spectacles
- Réaménagement de la piscine et des dépendances du camping

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29

Secrétaire de séance : Julien GOUTAGNY

Membres présents à la séance : Jean Yves CHARBONNIER – Georges ROCHETTE – Ennemonde MURGUE – Gérard ESCALES – Muriel ORIOL – Gérard RIBOT – Marie-Claude LYONNET – Henri COMBE – Georgette DECULTIEUX – Claudette FAU – François BOUCHUT – Laurent SAFANJON – Jean-Paul GERENTES – Robert VIAELLE – Jacqueline ROLLAND – Joëlle VILLEMAGNE – Marie-Claire SAMOUILLET – Catherine MAREY – Philippe DENIS – Johanne FOURNIER GERIN – Julien GOUTAGNY – Frédéric PAILLAS – Mireille PAULET.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Odile CLAVIERES à Muriel ORIOL – Geneviève NIGAY à Frédéric PAILLAS – Alain RENAUDIER à Philippe DENIS – Sophie DURY à Mireille PAULET.

Membres absents excusés :

Thérèse BELGHITI – Christian BECUWE

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	14/10/2011
Accusé réception le	14/10/2011
Numéro de l'acte	11-09-03



OBJET DE LA DELIBERATION :

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LES DEMANDES D'AUTORISATION DE TRAVAUX ET DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

- **AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE SPECTACLES**
- **REAMENAGEMENT DE LA PISCINE ET DES DEPENDANCES DU CAMPING**

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été décidé de procéder à divers aménagements et travaux dans les bâtiments communaux : aménagement d'une salle de spectacles dans les locaux du Cloître et réaménagement de la piscine et des dépendances du camping.

La commune étant maître d'ouvrage, il convient de déposer une demande d'autorisation de travaux pour l'aménagement de la salle de spectacles. Il convient également de déposer une demande de permis de construire modificatif pour le réaménagement de la piscine et des dépendances du camping suite aux modifications apportées au projet.

Conformément à l'article L. 2122-21 du C.G.C.T., il est demandé une délibération du conseil municipal pour autoriser le Maire à signer les demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire modificatif en vue de leur instruction par les services de la C.C.P.S.G.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (23 voix pour – 4 voix contre)

- **AUTORISE** le Maire à signer et à déposer les demandes d'autorisation de travaux et de permis de construire modificatif.

Ont signé au registre tous les membres présents.

*Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le
et de la publication en Mairie
le*

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 13 octobre 2011.

LE MAIRE,
Jean Yves CHARBONNIER.



Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Sous-Préfecture de Montbrison
le	14/10/2011
Accusé réception le	14/10/2011
Numéro de l'acte	11-09-03